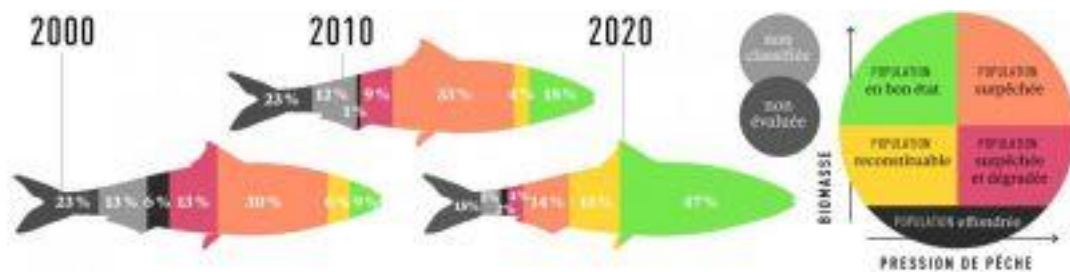




En France, les stocks de poissons vont mieux

La surpêche existe encore, mais elle n'est plus majoritaire. En 2020, 60% des stocks de poissons ont été exploités de façon durable, c'est-à-dire que les pêcheurs français n'ont pas prélevé plus d'individus qu'il n'en est né cette année-là. En 2000, 15% seulement des stocks se renouvelaient. "Les plans de gestion des pêches, la baisse du nombre de navires, le respect des quotas imposés par la Commission européenne expliquent cette restauration", se félicite Alain Biseau, biologiste des pêches à l'Ifremer et principal auteur de cette évaluation annuelle de l'état de santé des principaux poissons consommés. Ce travail repose sur l'analyse des débarquements des 850 bateaux de plus de 12 mètres qui doivent obligatoirement déclarer leurs prises, les chercheurs n'ayant pas les moyens d'étudier l'activité des 3.500 navires de moins de 12 mètres. 160 espèces sont ainsi évaluées contre 80 en 2000.



ÉTAT DES POPULATIONS DE POISSONS PÊCHÉES EN 2000, 2010 ET 2020:
part dans les débarquements français métropolitains des différentes catégories (en volume)

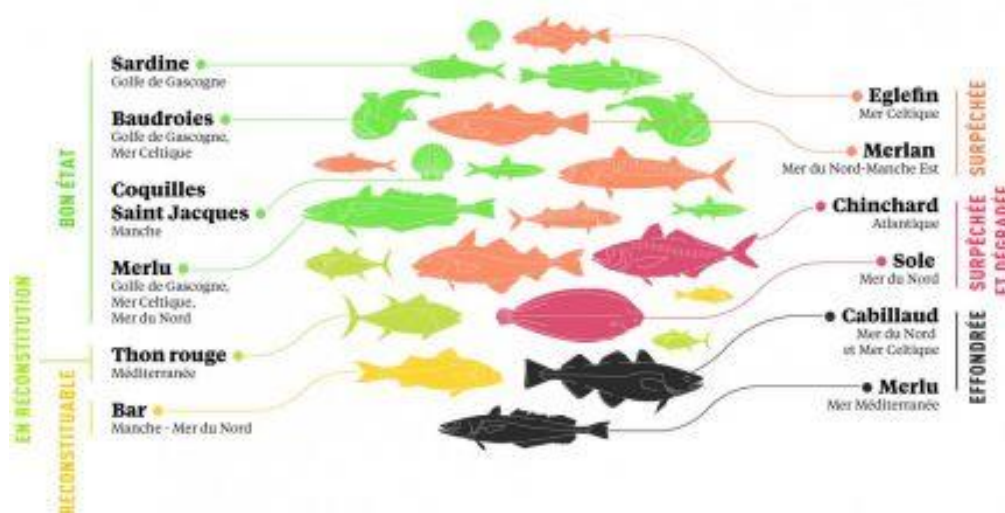
Cette remontée des effectifs est donc la conséquence d'une gestion plus encadrée de cette activité. Les plans de gestion instaurent des périodes dans l'année où la pêche est interdite et organisent la protection des zones de reproduction. L'effort de pêche s'est allégé avec la baisse importante du nombre de navires. On comptait 5.000 bateaux de moins de 12 mètres et 1.700 de plus de 12 mètres en 1995. Enfin, les avis scientifiques à la base des décisions des quotas décidés annuellement à Bruxelles lors de marathons de négociations semblent de mieux en mieux suivis.



Ces quotas s'appuient en effet sur les rapports du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) chargés d'évaluer l'état de la ressource mais ils dépendent de décisions politiques qui auparavant étaient plus favorables aux pêcheurs.

Le merlu en bonne santé en Atlantique, malade en Méditerranée

L'Ifremer peut ainsi raconter de belles histoires. Au bord de l'effondrement à la fin des années 1990, le merlu du Golfe de Gascogne est aujourd'hui tiré d'affaire, grâce à une action concertée avec les pêcheurs qui ont accepté de réduire leur activité. De même, le thon rouge de Méditerranée qui a donné lieu à une bataille épique entre écologistes et pêcheurs à la fin des années 2010, voit sa population remonter grâce à de strictes mesures de conservation. Les thoniers peuvent aujourd'hui prendre 36.000 tonnes contre 10.000 tonnes il y a 12 ans.



Cependant, l'Europe échoue à atteindre l'objectif qu'elle s'était donnée de 100% de stocks gérés durablement en 2020. De plus, le retour au bon état écologique de toutes les espèces exploitées tel que voulu par la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin est encore loin d'être



atteint. De très nombreuses espèces sont toujours menacées. C'est le cas notamment du cabillaud de la Mer du Nord. Malgré des quotas stricts et des mesures de restrictions fortes, cette espèce ne voit pas ses effectifs remonter.

La pêche en baisse de 10% à cause du Covid-19

Et l'état de la Méditerranée alarme, même si la Commission générale des pêches en Méditerranée vient récemment d'enregistrer une amélioration de la situation. La surpêche y est toujours importante avec une inquiétude très vive pour le merlu et le rouget au bord de l'effondrement. La situation du bassin est particulière. Du fait du nombre important d'espèces qui y sont exploités, et de la prééminence d'une très petite pêche côtière, le suivi scientifique est beaucoup plus difficile. Huit espèces seulement sont évaluées sur les 274 qui sont exploitées, soit 40% des débarquements. L'Europe a voté en 2019 un plan de gestion pluriannuel sur 5 ans entré en vigueur en janvier 2020 qui concerne toute la pêche littorale du sud de l'Espagne à la côte nord de l'Italie. Tous les chalutiers européens travaillant sur ces zones de Méditerranée occidentale devront réduire leur nombre de jours en mer, l'objectif étant de diminuer de 30% l'effort de pêche sur la période 2021-2025. "Ces mesures concernent principalement les espèces qui vivent au fond comme le merlu, et nous espérons que la reconstitution de cette espèce va profiter également aux autres poissons", confie Clara Ulrich, directrice scientifique adjointe à l'Ifremer.

Ce bilan a été plus difficile à établir en 2020 du fait du Covid-19. La fermeture des restaurants et cantines a fait baisser la demande en poissons. L'activité de pêche a baissé de 10% et 40.000 tonnes n'ont pu être débarquées sur une production annuelle de 550.000 tonnes. Le secteur a perdu 93,5 millions d'euros.

Lien article :

https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/animaux-marins/en-france-les-stocks-de-poissons-vont-mieux_151813

